

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RESIDENCE DU RUANDA

TERRITOIRE DE RUHNGERI  
-----

N° 754 /HUISSIER.- Transmis à Monsieur le  
Greffier du Tribunal de Première Instance à USUMBURA,  
l'original dument rempli et signé de la sommation au  
nom du sieur SELEMANI BIN ALI.-

Ruhengeri, le 2<sup>e</sup> Mars 1952.-  
L'HUISSIER, D. NEVI JANS,

Ruhengeri



6744

JJ/G.

**HUISSIER**

TERRITOIRE  
DU  
RUANDA-URUNDI

USUMBURA, le 15 Mars 1952

Greffes du Tribunal de I<sup>o</sup> INSTANCE

N<sup>o</sup> 7971 D. 4.

Annexes:

OBJET :

Sommation

ALI RAWJI c/ SELEMANI BIN ALI

Monsieur l'Huissier, RUHENGARI

J'ai l'honneur de vous faire tenir, sous ce pli, en original et copie, un exploit de sommation que je vous prie de bien vouloir signifier au sieur SELEMANI BIN ALI commerçant à RUHENGARI

Sitôt signification faite, vous voudrez bien me retourner l'original dûment rempli, daté et signé

Le coût l'exploit n'est pas à percevoir, sauf en cas de paiement du principal.

A Monsieur l'Huissier  
de et à RUHENGARI .

Le Greffier, Adj.  
P. DILLFOSSE



*Reçu le 21/3/52  
M. Kanyana*